

Madame Catherine BELRHITI
Sénatrice de la Moselle
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Saint-Denis, le 8 août 2024

Madame la Sénatrice,

Jean-Pierre Farandou, Président du groupe SNCF, m'a fait part de votre courrier cosigné avec les Sénateurs et Sénatrices de Moselle du 17 juillet dernier dans lequel vous apportez votre soutien à la démarche des maires de Sarrebourg, Lunéville, et Saverne, ainsi que des députés de ces circonscriptions, quant au changement d'horaire, qui sera mis en place à compter du 15 décembre 2024, des trains en direction de Paris, au départ de Saverne et Sarrebourg (arrivée à Paris à 10h24) d'une part, et de Lunéville (arrivée à Paris à 9h46) d'autre part.

Je souhaite tout d'abord vous garantir que, à l'instar des équipes du TGV Est de SNCF Voyageurs, je suis pleinement conscient que les adaptations des horaires de TGV peuvent susciter des préoccupations chez les habitants de votre département. Il est vrai qu'elles pourront parfois obliger à changer certaines habitudes de voyage, ce qui peut être une source d'inconfort.

Je tiens néanmoins à vous assurer que ces modifications sont rendues nécessaires par le contexte dans lequel SNCF Voyageurs évolue désormais.

Comme vous le savez, l'activité TGV est aujourd'hui confrontée à des défis économiques majeurs, au premier rang desquels l'arrivée de nouveaux concurrents sur nos lignes les plus rentables qui réinterroge le mécanisme historique de la péréquation tarifaire entre lignes rentables et déficitaires. Nous devons également financer le renouvellement de notre parc TGV. En outre, une importante contribution de l'activité TGV est attendue dans les prochaines années par le groupe SNCF, dans le cadre de la loi n°2014-872 portant réforme ferroviaire et de la loi n°2018-515 pour un nouveau pacte ferroviaire, prévoyant l'affectation d'une partie des résultats de SNCF Voyageurs à un fonds de concours destiné au financement de la régénération du réseau ferré. Ce contexte contraint nous conduit à devoir renforcer notre performance économique.

Malgré cela, soyez assuré que nous mesurons pleinement l'importance de la desserte à grande vitesse pour les Français. C'est pourquoi nous nous efforçons de toujours trouver les meilleurs équilibres pour continuer à exploiter des dessertes de qualité au bénéfice du plus grand nombre.

La modification que vous mentionnez pour votre département est consécutive à un repositionnement plus global du parc TGV de la ligne de Nancy, qui permettra à la fois d'adapter l'offre au plus près de la demande de mobilité, mais aussi de limiter le déficit financier de cet axe.

Cet effort, dont je mesure qu'il s'impose à tous, permettra de préserver un aller-retour direct quotidien entre Lunéville, Sarrebourg, Saverne et Paris.

Par ailleurs, je tiens à souligner que nous avons attaché un soin particulier à ce que ce changement n'ait pas d'impact significatif sur la mobilité des voyageurs de votre territoire. D'une part, avec une arrivée à 10h24 à Paris et un départ à 19h43 vers l'est, l'amplitude proposée permettra toujours de faire l'aller-retour en TGV dans la journée. D'autre part, grâce à l'offre TER mise en place sous l'autorité de la Région Grand-Est, les voyageurs devant impérativement se rendre à Paris vers 9h pourront toujours emprunter des trains TER en correspondances, permettant une arrivée à Paris à 9h16 depuis Sarrebourg et Saverne, et à 8h46 depuis Lunéville. Enfin, cette adaptation ne devrait concerner qu'une minorité de voyageurs puisque nous avons observé qu'actuellement 9 clients sur 10 ne réalisent pas l'aller-retour en TGV dans la journée, et qu'un tiers d'entre eux combine déjà un trajet en correspondance et un trajet direct.

Je reste cependant bien conscient de vos préoccupations, et j'ai confié le soin à Cyrille Koutseff, Directrice de l'axe TGV Est l'Européenne, de vous présenter un bilan global de ces modifications à la fin de l'année 2025. En outre et sans attendre, je lui ai demandé de prendre votre attache pour continuer d'échanger avec vous sur vos besoins et vos contraintes.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma haute considération.


Christophe Fanichet
Président-Directeur général